

LA VIE SYNDICALE

ORGANE DES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX

Rédaction et administration: 1231, rue De Montigny Est, Montréal

Téléphone: FALKirk 1130

VOL. XIX — No 18

NUMERO-SOUVENIR

AOUT 1935

Message de la C.T.C.C.

Salut au travail qui s'organise!
Salut aux milliers de nouveaux syndiqués!
Salut cordial aux nouvelles phalanges syndicales catholiques!

Le travail s'organise. . .

Les temps sont changés dans le Québec. Il y a un an, le travail y gisait dans son rôle de paria devant le capital; depuis, bien que le monde soit encore en pleine crise, il lève la tête et se redresse chez nous.

C'est que la Loi de l'extension des conventions collectives lui a tendu une main secourable. Merci au gouvernement qui la lui a donnée!

Le travail, "chez nous", comme ailleurs, peut-être plus qu'ailleurs, était l'esclave du capital. Son égal dans la production, le capital, au cours des siècles, se l'est asservi, l'a morcelé dans un isolement indescriptible jusqu'à paraître nier son rôle de deuxième agent de la production après la nature.

Mais voici qu'une loi salvatrice redonne au travail le droit de refaire ses forces, de se reconstituer en unités professionnelles, de faire un tout dans chaque industrie; une loi qui lui redonne sa dignité sociale, qui lui fait réassumer son rôle de facteur économique, son rôle de coopérateur naturel dans l'organisation et dans la distribution des richesses produites par les industries.

Le travail, donc, s'organise!

Or, ce nouvel ordre de choses commence à poindre dans notre province. Réjouissons-nous de nos frères travailleurs qui en bénéficient déjà!

Beaucoup sont de nouveaux syndiqués. Large, très large est la part des syndicats nationaux catholiques. C'est naturel, puisque la Loi Arcand, qui a suscité cette recrudescence syndicaliste, est le fruit de leur oeuvre.

Bienvenue donc à nos milliers de nouveaux frères syndiqués! Nous paieront-ils de l'esprit syndical qui fera d'eux des convaincus de la cause commune; qui les fera identifier leurs intérêts particuliers aux intérêts de tous, et les intérêts de tous à leurs propres intérêts? Ce sera la meilleure preuve de leur esprit éclairé et patriote.

Voudront-ils vivre de la vraie vie professionnelle qui découle du contact habituel avec leurs frères syndiqués? Éprouveront-ils avec eux une communauté de sentiments basés sur les mêmes besoins économiques moraux et sociaux? Ce sera pour nous la garantie qu'ils auront communiqué à notre idéal syndicaliste.

Ils en sont de cet idéal, ceux qui forment nos nouvelles phalanges syndicales catholiques. Deux douzaines près, depuis un an, ont accepté l'étendard de la C.T.C.C.

Disséminées sur 20 nouveaux points de la province, ces nouvelles unités syndicales comptent quelques anciens métiers qui étaient depuis longtemps désorganisés; elles encadrent surtout de nouvelles catégories d'ouvriers qui porteront plus loin la vie de notre mouvement.

Mais la vie du syndicalisme catholique se puise dans l'étude, la foi et le patriotisme.

Le cercle d'étude est l'âme de notre mouvement. Il est le phare qui fait voir ce que la foi et le patriotisme demandent du syndicaliste catholique.

Le cercle d'étude est une école de formation, un centre d'entraînement à l'action. C'est aussi un foyer d'amitié, un cénacle d'apôtres.

Nos phalanges nouvelles ne sauraient s'en passer pour vivre, prospérer et servir.

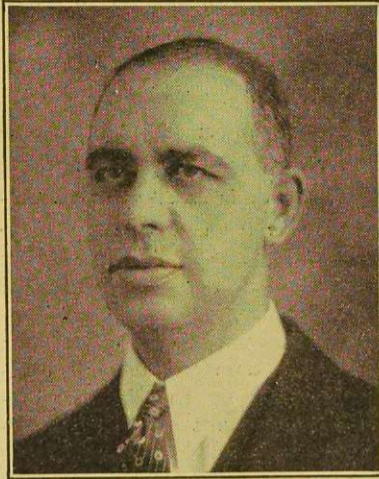
Qu'on y pense bien; vivre, prospérer et servir sont les trois raisons d'être du syndicalisme catholique.

Vivre pour organiser le travail, selon le vœu de l'Eglise. Prospérer pour restituer au travail la plénitude de ses droits. Servir pour revêtir le travail, ennobli par le Christ, de son sacerdoce social.

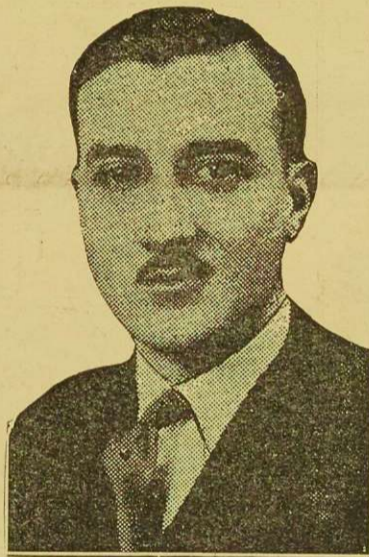
C'est le triple vœu, qu'en cette fête religieuse du Travail, nous déposons au pied de saint Joseph du mont Royal.

Alfred CHARPENTIER,

Président général.



M. A. CHARPENTIER,
président de la C.T.C.C.



M. PHILIPPE GIRARD,
président du Conseil Central.



Travailleurs
syndiqués
assistez
à notre fête
religieuse
et
civile
du Travail



LISEZ LE PROGRAMME

A LA PAGE 8.

Message du Conseil Central

Depuis un an environ, le Conseil central des Syndicats catholiques m'a confié la charge, ou plutôt l'insigne honneur, de représenter dans cette ville, les ouvriers syndiqués de nos organisations nationales et catholiques. Depuis cette époque, je crois n'avoir ménagé ni mon temps ni mes pas, lorsqu'il s'est agi de réclamer pour la classe laborieuse ce que je crois être la justice et le droit.

Aussi, ce m'est un très grand plaisir, à l'occasion de la fête du Travail, d'assurer les ouvriers que nous marchons à grands pas vers l'obtention d'éclatants succès.

Dans le but de défendre plus efficacement les intérêts à la fois matériels et moraux des ouvriers, les Syndicats catholiques ont mis en avant une pensée qui devient la pensée de l'avenir. Il ne faut pas que le travailleur reste seul et isolé; il ne faut pas que l'individu reste seul en face de l'Etat. Mais, il faut établir entre l'individu et l'Etat une organisation intermédiaire, chargée de protéger les conditions de vie de chacune des classes de la société, et cet organisme, c'est le syndicalisme professionnel à tous ses degrés.

Cette pensée, qui n'est en somme que l'acheminement vers l'organisation corporative, et vers une paix organisée qui tiendra à l'écart tout danger d'absolutisme et tout danger d'exploitation, nous avons l'insigne bonheur de la voir se concrétiser tous les jours, particulièrement par la généralisation des contrats de travail et par la formation de nombreux comités conjoints.

Ouvriers catholiques éclairés, représentants du Ministère du Travail et des pouvoirs publics, chefs de l'Eglise, tous s'associent dans une commune pensée pour assurer aux travailleurs une protection efficace et pour lui garantir dans un avenir rapproché ces institutions nécessaires qui seront la sauvegarde des intérêts de la classe ouvrière en même temps que l'assurance d'une paix continue dans notre société.

A l'occasion de la Fête du Travail, je remercie au nom de notre Conseil Central, tous ceux qui nous donnent un si bienfaisant support; je félicite les travailleurs qui comprennent de plus en plus leurs véritables intérêts; et je demande à tous de s'associer avec nous pour célébrer dans la joie notre fête de travail.

Philippe GIRARD

Président.

Message from the Central Council

For a year, has been entrusted to me the function or rather the honor of representing in this city the Labor Syndicate of our Catholic and National organizations. Ever since, I feel that I have not spared my efforts when it was a question of claiming, for the working class, what I believe is right and just.

It is with pleasure, on this Labor Day, to assure the working man that we are coming to an era of great success.

In order to protect more efficiently the material and moral interests of the working man, the Catholic Syndicates have developed a great conception which is to be the idea of the future: The worker must not be alone; the individual must not face the State alone. We must establish between the individual and the State, an intermediate organization, which will protect the living statutes of every class of our society, and this organization is the professional syndicate.

This idea, which is after all a step toward cooperative organization and organized peace and which will prevent any danger of absolutism and sweat-shop methods, we are happy to say, is gaining particularly if you consider the generalization of labor contracts and the appearance of numerous Joint Committees.

Enlightened catholic workers, Representative of the Ministry of Labor, Heads of the Church, are all associated in a common sentiment to assure our workers an efficient protection, and to guarantee in a near future, the necessary institutions which will be the safeguard of the working class interests and at the same time insure a permanent peace in our society.

On the occasion of Labor Day, I want to thank, in the name of the Central Committee, all those who are helping us with their support. I congratulate the workers who understand their own interests, and I ask them all to associate themselves with us to celebrate our Labor Day.

Philippe GIRARD

Edition du
Programme - Souvenir
- 1935 -

Le Syndicalisme Catholique espoir de la classe ouvrière



M. L'ABBE
JEAN BERTRAND
Aumônier des
Syndicats Catho-
liques de Montréal

Syndiqués catholiques,

En cette fête du travail 1935, vous avez raison d'être fiers de votre mouvement syndical catholique et de regarder l'avenir avec espoir.

Tous les travailleurs de notre province et même de notre pays ont bénéficié de votre intervention à la fois modérée et ferme auprès des pouvoirs publics. La législation ouvrière est devenue la grande question du jour.

Par votre organisation vous avez relevé considérablement les conditions de travail et le pouvoir d'achat de milliers de chefs de famille. Les ouvriers de la construction, les cordonniers, les tailleurs de gants, les travailleurs du port, les boulangers, les vendeurs de pain et les barbiers ont obtenu, grâce à votre intervention, des contrats collectifs qui ont amélioré grandement leurs conditions de vie.

Une action aussi bienfaisante désarme beaucoup plus efficacement les propagandistes du communisme que des centaines de conférences et des milliers

de policiers. Toute la classe ouvrière tourne présentement ses regards vers le mouvement syndical catholique. Chaque semaine, de nouveaux groupements d'ouvriers sollicitent votre appui. Vous êtes l'espoir de la classe ouvrière.

Cette pensée est bien propre à vous faire comprendre toute la gravité de l'heure présente et les lourdes responsabilités que vous avez assumées devant Dieu et devant les hommes.

Syndiqués catholiques, vous êtes les témoins de l'Eglise, les témoins de Jésus-Christ au milieu des travailleurs. De la générosité de chacun de vous, de votre dévouement, de votre entière collaboration avec les officiers du mouvement et les représentants de l'autorité religieuse dépend la restauration de l'ordre social chrétien dans notre pays.

Tous à l'oeuvre et courage! Gardons toujours présentes à l'esprit ces paroles d'or de notre Père commun, S.S. Pie XI:

"Qu'ils s'unissent donc, tous les hommes de bonne volonté, qui, sous la direction des pasteurs de l'Eglise veulent combattre ce bon et pacifique combat du Christ; que, sous la conduite de l'Eglise et à la lumière de ses enseignements, **chacun selon son talent, ses forces, sa condition**, tous s'efforcent d'apporter quelque contribution à l'oeuvre de restauration sociale chrétienne; **n'ayant en vue ni eux-mêmes, ni leurs avantages personnels**, mais les intérêts de Jésus Christ, ne cherchant pas à faire prévaloir à tout prix leurs propres idées, mais prêts à les abandonner, si excellentes soient-elles, dès que semble le demander le bien commun plus considérable: en sorte que, en tout et sur tout, règne le Christ, domine le Christ, à qui soit honneur, gloire et puissance dans tous les siècles!"

Jean BERTRAND, ptre,
Aumônier des Syndicats Catholiques du
diocèse de Montréal.

DONATEURS DES PRIX

- O. ST-JEAN LTEE, bijoutiers, 1215 Ste-Catherine est, Tél. CH. 3146.
L.-J. POIRIER, marchand de chaussures, 1268 Ste-Catherine est, CH. 8120.
ALBERT LEFEBVRE, mercerie, 1351 Ste-Catherine est, coin Panet.
ALPHONSE RAYMOND, manufacturier de marinades, mayonnaise, catsup, confitures, olives, etc, 1830 rue Panet, Tél. AM. 1117-1118-1119.
FOREST FRERES LTEE, manufacturier de tabac canadien naturel, 2505 Ste-Catherine est, Tél. CHerrier 3189-3180.
A. DURAND, marchand de bois et charbon, 2947 Ste-Catherine est, près de Moreau, Tél. AMherst 9762.
H.-C. GREGOIRE LTEE, importateurs et marchands de vaisselle, gros et détail, 1371 Ste-Catherine est, Tél. CH. 3078.
SYLVESTRE CYCLE & SPORTS, 4812 St-Denis, coin Villeneuve, HA. 7960.
J.-DONAT LANGELIER LTEE, manufacturier et marchand, 510 Ste-Catherine est, Tél. HA. 8111.
ARTHUR RICHARD, cordonnier, 1482 ave de LaSalle, Tél. CH. 5522.
Nous allons chercher et livrons.
LIVING ROOM LIMITEE, manufacturier d'ameublements de vivre, 2566 Ste-Catherine est, Tél. CHerrier 3119.
DENIS-COLA, manufacturier de liqueurs douces, 6314 De Lanaudière, Tél. DOLLard 9243.
HOTEL LAFAYETTE, rue Amherst, coin De Montigny.
LANG'S PALACE, 16 Laurier ouest.
ARTHUR LAFOND, peintre d'enseignes, 4820 rue St-Denis, Tél. BE. 1412.
La famille H. LAPIERRE & FILS, 2045 Beaudry a fourni les frais de la musique gratuitement.
PHARMACIE LACAILE, 305 ave Church, Verdun, Tél. WI. 8383.
PRUD'HOMME & FRERES, boulangerie, 714 ave Church, Verdun, YO. 0348.
I. VENNE, tailleur, 1581 Amherst, Tél. CHerrier 8725.
J.-E. CLOUTIER, boulanger, 2264 rue Fullum, Tél. AMherst 0606.
DAOUST & FILS LIMITEE, bijoutiers, 3699-3701 Ste-Catherine est, entre Chambly et Nicolet, Tél. FR. 5535.
LA PARFUMERIE BELLEFONTAINE, 1670 St-Denis, Tél. LA. 1108-1109.
LES GALERIES D'AMEUBLEMENT DE BAILLARGEON LIMITEE, 437 Ontario est, Tél. PLateau 1721.
ETNA BISCUITS COMPAGNIE LIMITEE, 1801 de Lorimier, AMherst 2281.
N.B.—La distribution des prix aura lieu après le programme des courses.

Constitution et règlements de la C.T.C.C

La dernière édition de la constitution de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada date de 1925. Et nous sommes en 1935. Depuis dix ans, bien des amendements ont été apportés à cette constitution, et il semble que peu nombreux sont ceux qui ont compilé tous ces amendements. Le bureau confédéral a jugé opportun de songer à une réédition de la constitution, mais auparavant il suggérera au congrès de nommer un comité qui aurait pour rôle, durant une année, de refondre les parties de la constitution qui doivent être refondues. A ce sujet, le B.C. a adopté la résolution suivante: "Proposé par E. Tellier, appuyé par G.-A. Gagnon, que le Bureau Confédéral recommande au Congrès la nomination d'un comité de la constitution pour un an afin de refondre les règlements actuels de la C.-T.C.C. Ce comité devra aussi préparer une constitution-type pour les syndicats affiliés ou qui seront affiliés à l'avenir."

La deuxième partie de la résolution concerne la suggestion faite par M. Léonce Girard, publiciste de la C.-T.C.C., à la réunion du bureau confédéral tenue à Montréal en mai dernier.

ASSUREZ-VOUS ce que vous voulez en ECONOMISANT

Souvent le succès de ceux qui montent dans la vie est dû en grande partie au fait qu'ils ont appris à mettre de l'argent de côté régulièrement — qu'ils ont constaté qu'en effectuant des dépôts hebdomadaires à leurs comptes d'épargne productifs d'intérêt composé, ils peuvent se créer des réserves en vue d'acheter les choses qu'ils désirent.

Si vous adoptez un plan de dépôts réguliers — même de quelques dollars seulement par semaine — à un compte d'épargne à la Banque de Montréal et que vous soyez persévérant, vous aussi, vous constaterez qu'il est beaucoup plus facile d'acheter et de payer les choses que vous désirez.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

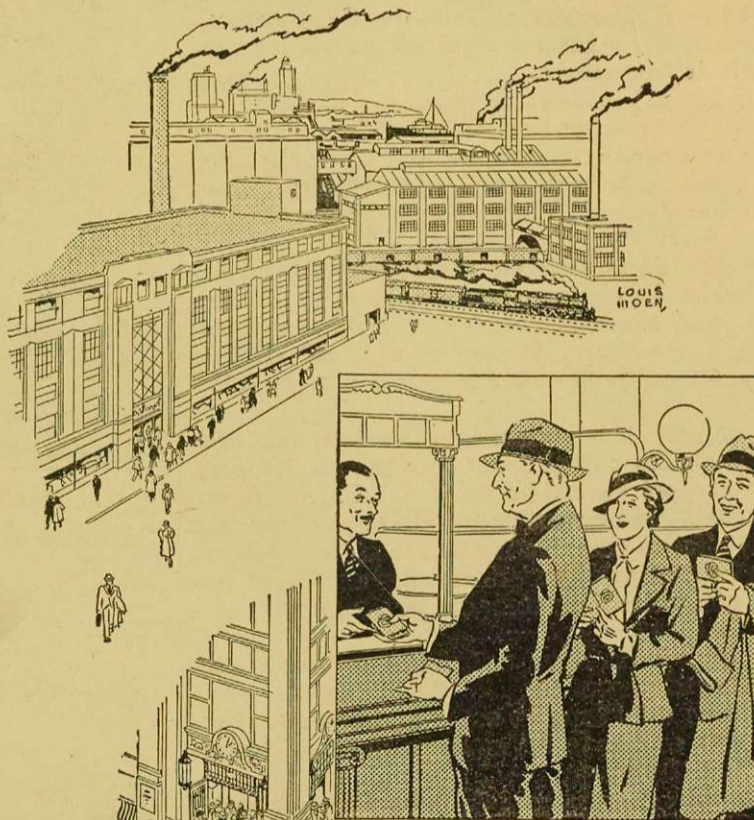


Siège Social
Montréal

Un Million de Comptes de Dépôt
Dénotent la Confiance

Il y a 55 succursales à Montréal
et les environs.

Avec les compliments de
LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS



La Coopération
Le Travail
L'Économie

sont les facteurs essentiels de tout retour de prospérité.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1846

Coffrets de sûreté à tous nos bureaux. :: Service de "La garde des titres" au Bureau Principal.

S525

SUCCURSALES DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE.



HOMMAGE
 DE LA
CITÉ DE MONTRÉAL
 AUX
SYNDICATS CATHOLIQUES-NATIONAUX

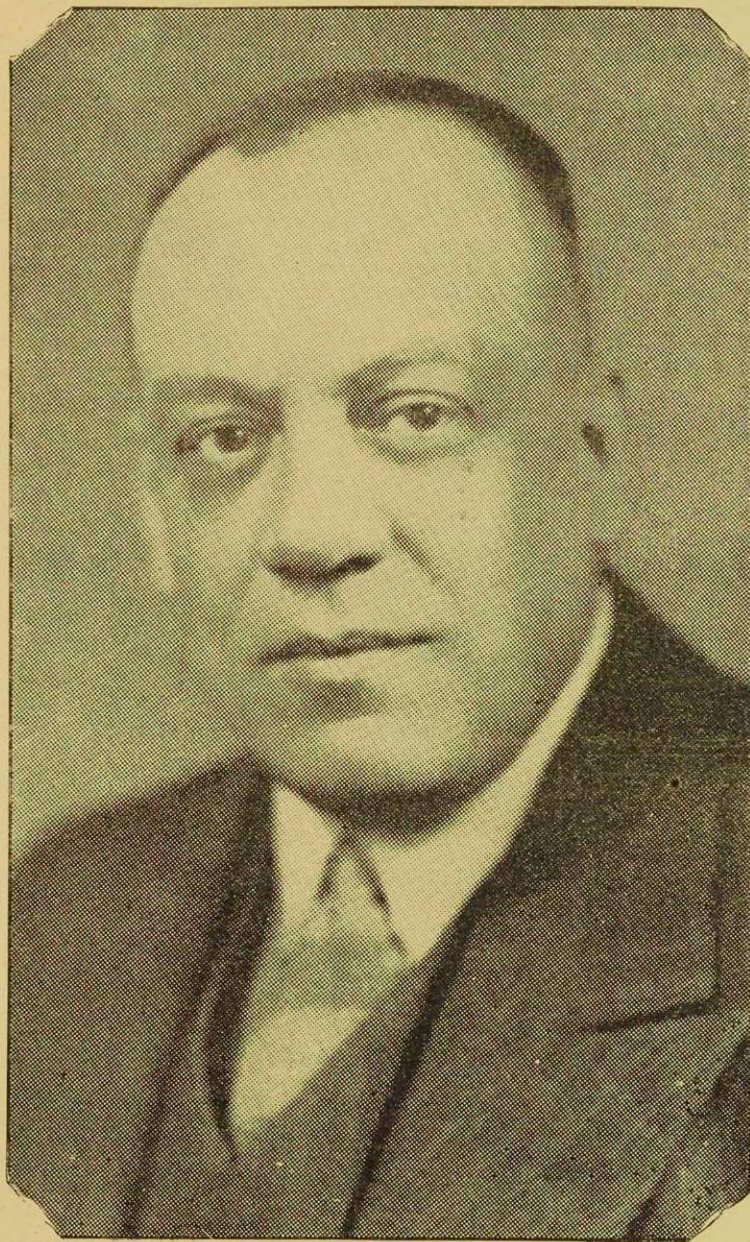
FÊTE

du

TRAVAIL

1 - 2 SEPTEMBRE

1935



1535-1935

**Quatrième
Centenaire**

de l'arrivée de

JACQUES CARTIER

à

MONTREAL

SON HONNEUR LE MAIRE, MONSIEUR CAMILLIEN HOUDE

Le Comité Exécutif

M. le notaire J.-M. SAVIGNAC, président

MEMBRES: MM. les échevins:

W. S. WELDON — Dr ZÉNON LESAGE — HECTOR DUPUIS — OVIDE TAILLEFER

LE CONSEIL

LEADER — M. l'échevin H.-L. AUGER

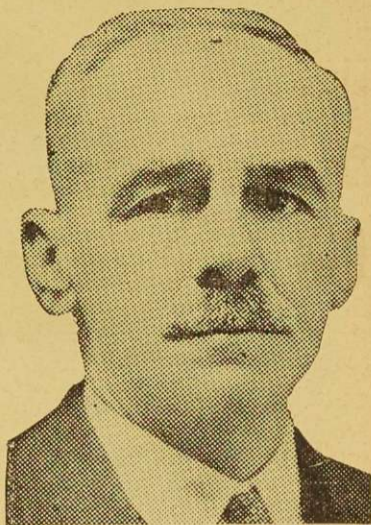
MEMBRES: Son Honneur le maire, Monsieur Camillien HOUDE; MM. les échevins

Saint-Jacques - - - - -	H.-L. AUGER	Saint-Laurent - - - - -	D. P. GILLMOR	Sainte-Anne - - - - -	T. O'CONNELL
Sainte-Marie - - - - -	F. BELANGER	Saint-Jean-Baptiste - - - - -	A.-E. GOYETTE	Saint-Paul - - - - -	J.-J.-A. PHARAND
Notre-Dame-de-Grâce - - - - -	W. H. BIGGAR	Saint-Gabriel - - - - -	F. J. HOGAN	Maisonneuve - - - - -	J.-A. RAYNAULT
Saint-Henri - - - - -	J.-ALLAN BRAY	Villeray - - - - -	H. JARRY	Saint-Eusèbe - - - - -	J.-W. RIEL
Rosemont - - - - -	J.-H. BRIEN	Bourget - - - - -	T. LACOMBE	Saint-Michel - - - - -	D. ROCHON
Maisonneuve - - - - -	J.-G. CARON	DeLorimier - - - - -	A. L'ARCHEVEQUE	Saint-Denis - - - - -	J.-M. SAVIGNAC
Hochelaga - - - - -	A.-A. DESROCHES	Saint-André - - - - -	G. S. LAYTON	Saint-Louis - - - - -	J. SCHUBERT
Montcalm - - - - -	J.-E. DUBREUIL	Ahuntsic - - - - -	F.-J. LEDUC	Laurier - - - - -	M. SEIGLER
Mercier - - - - -	A. DUPERE	Saint-Jean - - - - -	Z. LESAGE	Saint-Joseph - - - - -	O. TAILLEFER
Papineau - - - - -	H. DUPUIS	Mont-Royal - - - - -	L. J. McKENNA	LaFontaine - - - - -	L. TREPANIER
Saint-Edouard - - - - -	A. FILION	Crémazie - - - - -	J. MONETTE	Saint-Georges - - - - -	W. S. WELDON
Ville-Marie - - - - -	T. FORTIN	Sainte-Cunégonde - - - - -	J. MOREAU		

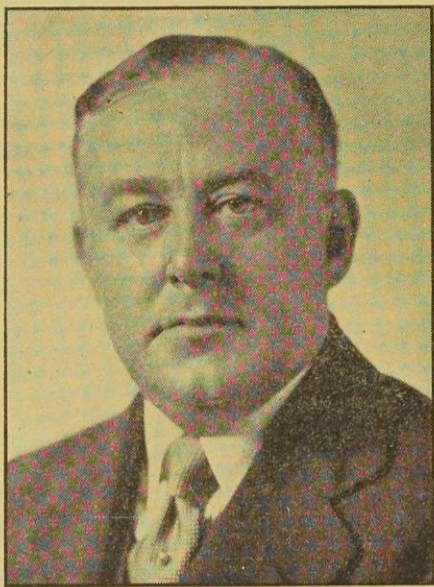
CONVENTIONS COLLECTIVES

Généralisées en vertu de la loi de l'Extension des Conventions Collectives du Travail

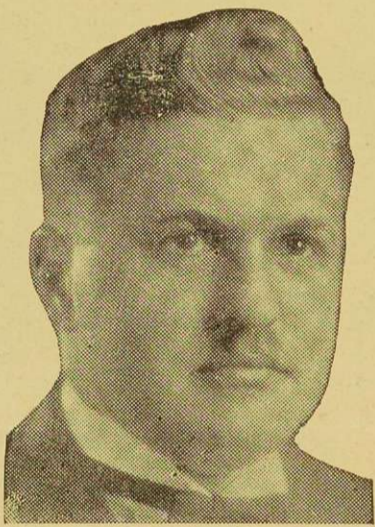
- Série I-1934—Extension d'une convention Collective de travail pour le métier de plombier-électricien. — District de Québec. Expiré.
- Série II-1934—Extension d'une Convention Collective de travail relative aux métiers du bâtiment. — District de Montréal. Expiré.
- Série III-1934—Extension d'une Convention Collective de travail pour le métier de débardeur. — Havre de Montréal. Expiré.
- Série IV-1934—Extension d'une Convention Collective de travail pour le métier de peintre. — District de Québec. Expiré.
- Série V-1934—Extension d'une Convention Collective de travail pour le métier d'électricien. — District des Trois-Rivières. Expiré.
- Série VI-1934—Extension d'une Convention Collective de travail relative aux métiers du bâtiment. — District de Québec.
- Série VII-1934—Extension d'une Convention Collective de travail relative aux métiers du bâtiment. — District de Sherbrooke.
- Série VIII-1934—Extension d'une Convention Collective de travail relative à l'industrie de la chaussure. — Province de Québec.
- Série IX-1934—Extension d'une Convention Collective de travail relative aux métiers de briqueteurs, plâtriers et maçons. District des Trois-Rivières.



HONORABLE C.-J. ARCAND,
Ministre du Travail.



Avec mes meilleurs vœux de succès
FERNAND RINFRET,
Député de St-Jacques.



M. GERARD TREMBLAY,
Sous-ministre du Travail.

- Série X-1934—Extension d'une Convention Collective de travail pour les métiers de l'imprimerie. — District de Québec. Expiré.
- Série XI-1934—Extension d'une Convention Collective de travail relative au métier de travailleur en fer et en bronze ornemental. — District de Montréal. Expiré.
- Série XII-1934—Extension d'une Convention Collective de travail relative aux métiers de poseur de terrazzo, de tuile et de marbre. — District de Québec.
- Série XIII-1934—Extension d'une Convention Collective de travail relative aux métiers du bâtiment. — District de Joliette. Expiré.
- Série XIV-1934—Extension d'une Convention Collective de travail relative aux métiers de plombier et de ferblantier-couvreur. District des Trois-Rivières.
- Série XV-1934—Extension d'une Convention Collective de travail relative au métier de peintre. — District des Trois-Rivières.
- Série XVI-1934—Extension d'une Convention Collective de travail relative au métier de tailleur de granit. — Province de Québec.
- Série XVII-1934—Extension d'une Convention Collective de travail relative au métier de tailleur de fourrure. — Cité de Montréal.

- Série I-1935—Extension d'une Convention Collective de travail relative aux métiers de boulanger et distributeur de pain. — Ville des Trois-Rivières.
- Série II-1935—Extension d'une Convention Collective de travail relative au métier de boulanger. — District de Québec.
- Série III-1935—Extension d'une Convention Collective de travail relative au métier de travailleur en fer et en bronze ornemental. — District de Québec.
- Série IV-1935—Extension d'une Convention Collective de travail relative aux métiers du bâtiment. — District de Hull.
- Série V-1935—Extension d'une Convention Collective de travail relative au métier de boulanger. — Cité de Sherbrooke.
- Série VI-1935—Extension d'une Convention Collective de travail relative à l'industrie du vêtement. — Province de Québec.

(Suite à la page 5)

LES GRAINES POUR OISEAUX

BROCK

ET LE REGAL

ET

LE GRAVIER POUR OISEAUX



LA PLUS HAUTE

QUALITE

DEPUIS 40 ANS



**"Le breuvage
des
FORTS"**



Tous ceux dont l'activité se dépeuple au grand air vous diront pourquoi ils préfèrent le gin canadien Melchers.

"Tout simplement parce qu'il est un bon gin véritable et sain, le plus masculin des gins et que l'on savoure tel quel ou légèrement mouillé... tout comme un homme qui sait boire préfère sa boisson".

Autre point important! Le Melchers n'est pas un gin coupé ni un mélange: il est PUR!

GIN CANADIEN
CROIX D'OR
melchers

Distillé et embouteillé au Canada.

10 oz. - - - - \$0.85
26 oz. - - - - \$1.90
40 oz. - - - - \$2.65

par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED — MONTREAL et BERTHIERVILLE

Des enfants en santé
Des parents heureux
Plus de soucis
Un lait pur



[Le but que nous poursuivons est la réduction du taux de la mortalité infantile à Montréal]

Pour acquérir et conserver la santé aux enfants d'aujourd'hui, les hommes canadiens de demain, un lait riche et pur est essentiel.

Nous leur offrons un lait provenant de producteurs choisis ayant des troupeaux sains — un lait protégé par une pasteurisation parfaite et une propreté méticuleuse de tout notre outillage et de nos établissements — sous la surveillance constante de chimistes diplômés. Ces précautions sont un gage de santé pour votre famille.

FRontenac 3121

J. Joubert
LIMITÉE

CONVENTIONS COLLECTIVES

Suite de la page 4

- Série VII-1935—Extension d'une Convention Collective de travail relative au métier de tailleur de pierre. — Province de Québec.
- Série VIII-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative à l'industrie de la ganterie. — Province de Québec.
- Série IX-1935—Extension d'une Convention Collective de travail relative aux métiers du bâtiment. — District de Montréal.
- Série X-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative aux métiers du bâtiment. — District des Trois-Rivières.
- Série XI-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative aux métiers du bâtiment. — District de Joliette.
- Série XII-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative aux métiers du bâtiment. — Comté de St-Hyacinthe.
- Série XIII-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative au métier de peintre. — District de Québec.
- Série XIV-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative au métier de boulanger. — Ville de Hull.
- Série XV-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative au métier de distributeur de pain. — District de Québec.
- Série XVI-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative aux métiers du bâtiment. — Comté d'Arthabaska.
- Série XVII-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative au métier de plombier. — District de Hull.
- Série XVIII-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative au métier de plombier-électricien. — District de Québec.
- Série XIX-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative aux métiers de la construction. — Comté de Drummondville.
- Série XX-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative aux travailleurs du port de Montréal — navigation intérieure. — Port de Montréal.
- Série XXI-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative aux métiers de barbier et coiffeur. — Ile de Montréal.
- Série XXII-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative aux métiers de barbier et coiffeur. — Cité de Québec.
- Série XXIII-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative aux métiers de barbier et coiffeur. — District de Sherbrooke.
- Série XXIV-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative aux métiers de barbier et coiffeur. — Villes de St-Hyacinthe et de Drummondville.
- Série XXV-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative aux métiers de barbier et coiffeur. — Villes des Trois-Rivières, de Cap de la Madeleine et de Pointe du Lac.
- Série XXVI-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative à l'industrie de la boulangerie. — Ile de Montréal et Ile Jésus.
- Série XXVII-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative aux métiers de barbier et coiffeur. — Ville de Joliette.
- Série XXVIII-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative aux métiers de barbier et coiffeur. — Ville de Hull.
- Série XXIX-1935—Extension d'une convention Collective de Travail relative aux métiers de barbier et coiffeur. — Ville de Shawinigan.
- Série XXX-1935—Extension d'une Convention Collective de Travail relative à l'industrie de la chapellerie. — District de Montréal.

REQUETES EN INSTANCE

- Extension d'une Convention Collective de Travail relative aux travailleurs en fer structural. — District de Montréal. Publié le 8-6-35.
- Extension d'une Convention Collective de Travail relative à l'industrie de l'imprimerie. — District de Chicoutimi. Publiée le 29-6-35.
- Extension d'une Convention Collective de Travail relative aux ferblantiers-couvreurs. — District de Québec. Publiée le 6-7-35.
- Extension d'une Convention Collective de Travail relative au métier de coiffeurs pour dames. — District de Montréal. Publiée le 20-7-35.
- Extension d'une Convention Collective de Travail relative à l'industrie de la construction. — District de Québec. Renouvellement publié le 8-6-35.
- Extension d'une Convention Collective de Travail relative aux travailleurs en fer et en bronze ornemental. — District de Montréal. Renouvellement publié le 20-7-35.
- Extension d'une Convention Collective de Travail relative à l'industrie des vêtements pour dames. — Province de Québec.
- Extension d'une Convention Collective de Travail relative au métier de barbiers. — District de St-Jérôme. Publiée le 17-8-35.
- Extension d'une Convention Collective de Travail relative au métier de barbiers. Comté de Portneuf. Publiée le 17-8-35.

AVEC LES COMPLIMENTS
de

**Distillers Corporation
Limited**

1430 RUE PEEL

— MONTREAL

COMPLIMENTS
du

Club de Hockey Canadien Inc.

VINCENT DUPUIS
AVOCAT

Résidence: Beloeil Stn

Bureau:

10 ouest, St-Jacques

Avec les compliments
du
MAGASIN

LE NATIONAL

1651 Est, Ste-Catherine

SOYONS COURTOIS et HOSPITALIERS

POUR ACCROITRE LE TOURISME

On se plaît un peu partout à vanter la politesse et l'hospitalité des habitants de la province de Québec. Et le touriste étranger est attiré plus peut-être par cette courtoisie dont il est l'objet, que par la beauté des paysages et la diversité des autres attraits de notre province.

REDOUBLONS NOS EFFORTS—

N'épargnons aucun effort pour conserver et augmenter cette belle réputation. Que tous ceux qui nous visitent soient traités comme des invités auxquels on veut rendre le séjour agréable, afin qu'ils prolongent le plus possible leur visite parmi nous et qu'à leur départ ils n'emportent que de bons souvenirs.

COMMENT ETRE COURTOIS—

La courtoisie peut s'exercer de mille et une façons, mais principalement en donnant à l'étranger qui demande un renseignement une réponse claire et précise, en lui rendant à l'occasion un petit service désintéressé, en lui cédant le droit de passage dans une rencontre ou à une bifurcation de chemin, en l'accueillant avec une cordialité où qu'il se présente.

Que dans toutes ses relations avec la population locale le touriste étranger sente que sa présence est désirée, que tout le monde s'efforce de rendre son séjour agréable, et à son retour dans sa localité, il se fera le propagandiste bénévole et efficace du pays où il aura reçu ce traitement courtois et hospitalier.

OFFICE PROVINCIAL DU TOURISME

Ministère de la Voirie,
Parlement, Québec.

Hon. J.-E. PERRAULT, ministre J.-L. BOULANGER, sous-ministre

Arthur BERGERON,
sous-ministre suppléant.

Compliments de

Laiterie St-Alexandre Ltée
LAIT, CREME, BEURRE PASTEURISES

SERVICE — PROPRETE — QUALITE

Avec les compliments
de

La Cie des Restaurants Idéals

Un tabac un peu meilleur préparé avec un soin minutieux, voilà ce qui assure un surplus de satisfaction aux milliers de gens qui fument.

Les Cigarettes GRADS



Toujours
le meilleur
"Changement
pour le mieux"!

◀ CONSERVEZ
les "MAINS DE BRIDGE"

52 CARTES, EN SÉRIE OU NON,
SONT ACCEPTÉES

Manufacturées par

L.-O. GROTHÉ, Limitée

MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE

Encouragez
l'étiquette
Syndicale



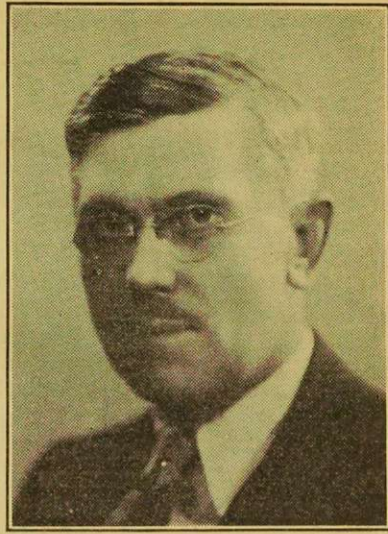
Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). Georges Pelletier, administrateur.

Encouragez
les annonceurs

Etiquette
des
cordonniers



Assistez
à la
Fête
du
Travail



M. DUFORT,
président du Comité de la Fête
du Travail.

En me confiant la charge de président du comité de la Fête du travail, le Conseil Central des syndicats catholiques m'a fait un honneur dont je sens actuellement toute la responsabilité. Organiser la fête du travail, c'est en somme organiser la fête par excellence des travailleurs. Organiser la fête du travail des syndicats catholiques, c'est organiser une fête des travailleurs avec une signification spéciale, le sens chrétien de cette célébration.

Malgré tous ses efforts, malgré toute sa bonne volonté, le comité de la fête du travail ne réussira pas à faire de cette fête une manifestation digne des travailleurs si les ouvriers et les membres des syndicats ne lui apportent pas une entière collaboration.

Notre fête du travail comportera un double caractère: religieux et civil. Nous célébrerons tout d'abord la fête religieuse, parce que nos syndicats désirent mettre en avant leur conception absolument chrétienne du travail, et faire comprendre à la classe ouvrière que seul le christianisme apporte un remède à leurs difficultés et propose une solution acceptable à leurs maux. La fête civile du travail consistera dans un programme de jeux et de récréations de tous genres. Nous voulons que nos membres, et ceux qui prendront part à notre fête civique à l'île Ste-Hélène, puissent se distraire au point d'oublier, pendant toute une journée, les tracas et les difficultés de la vie. Nous faisons cette fête civile, fête de repos et d'amusements sains, pour rappeler à tous les travailleurs syndiqués que cette fête signifie tous les avantages matériels gagnés par les organisations ouvrières pour le plus grand bien-être du travailleur. Au nombre de ces avantages, mentionnons la limitation de la semaine de travail, la limitation de la journée de travail et l'obtention d'un salaire raisonnable.

Cette année, la double fête religieuse et civile, dépassera toutes celles que nous avons eues précédemment. L'effectif sans cesse grandissant de nos organisations nous permettra de faire à l'Oratoire St-Joseph une manifestation digne des travailleurs de notre ville. A l'île Ste-Hélène, 125 cadeaux seront distribués, et 5 coupes seront données aux vainqueurs des principaux tournois.

Membres de syndicats catholiques, donnez votre entier concours au comité de la fête du travail. Cette fête est la vôtre. Faites en sorte qu'elle soit la plus belle de toutes.

Médéric DUFORT,

Président du Comité de la Fête du travail

COURSES EN BICYCLES



Ces quatre magnifiques coupes seront données aux vainqueurs de la course en bicycles, à la Fête du Travail des Syndicats à l'île Ste-Hélène, lundi après-midi.

"rafraichissante après un dur labeur"

LA BIÈRE
**MOLSON'S
EXPORT**

MESSAGE DE L'UNION DES EMPLOYES-BARBIERS

Notre succès est complet. Il nous a suffi d'un an pour le réaliser.

A pareille date, l'an dernier, notre organisation, à Montréal, existait à peine. Aujourd'hui, l'organisation des barbiers et coiffeurs, non seulement est une puissance dans la métropole, mieux encore elle est répandue dans tous les centres importants de notre province.

Nous sommes maintenant une force, et nous ne craignons plus: l'avenir est assuré.

L'an dernier, le métier des barbiers et coiffeurs marchait vers la décadence. C'était la désorganisation complète. C'était la lutte acharnée, le manque de réglementation absolue, le chaos sous toutes ses formes.

Un an nous a suffi pour en faire une véritable profession. Aujourd'hui, le salaire de l'employé est fixé; le salaire de patron travaillant de ses mains est déterminé; les heures de travail sont limitées à un nombre raisonnable, l'apprentissage est réglementé; la compétence est à l'ordre du jour. Nous avons une profession fermée. Nous avons la victoire sur toute la ligne.

Il fera bon il me semble, dans cette circonstance, de nous associer avec les membres de tous les syndicats, pour fêter dans la joie la Fête du Travail. Soyons nombreux à l'Oratoire St-Joseph et remercions le Seigneur de ses grands bienfaits. Soyons nombreux à la Fête civile du Travail à l'Île Ste-Hélène et réjouissons-nous de nos succès.

J.-M. LAFORCE,
président.

Le Havre de Montréal

Un exemple frappant d'efficacité et d'économie

Le Port de Montréal est pourvu de facilités de premier ordre pour le chargement et le déchargement rapides de cargaisons de toute catégorie.

L'équipement du Havre comprend des hangars de transit, des élévateurs à grain, des galeries convoyeuses, un entrepôt frigorifique, soixante-dix milles de voie ferrée électrique, des remorqueurs, des chalands, des dragues, des grues flottantes et locomobiles, des bureaux, des usines électriques, des ateliers mécaniques, des chantiers maritimes, des ateliers de locomotives, des ateliers de bouilloires, etc.

LES COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTREAL

John C. Newman, Président
Lt.-Col. H. J. Trihey, C. R.
Alphonse Raymond

L.-Conrad Pelletier, L.L. L. AVOCAT

Résidence:
417 ouest, Mont-Royal
CR. 1572

Bureau:
10 est, St-Jacques
Chambres 42-43 - HA. 1033

AVEC LES COMPLIMENTS
de

La Cie Perrin Glove Ltd.

Compliments
de

Hortensius BEIQUE

Député de Chambly
CHAMBLY-BASSIN

Avec les
compliments
de

HECTOR DUPUIS

Echevin du quartier Papineau
et
membre du comité exécutif
de Montréal.

Pour vos yeux voyez

PHANEUF & MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767 rue St-Denis - HA. 5544

Ecole Technique de Montréal

200, RUE SHERBROOKE OUEST

COURS DU JOUR

Entrée le 3 septembre

Cours Technique. — Quatre années d'études. Enseignement théorique et manuel. Laboratoires et ateliers des mieux outillés. Admission: diplôme de 8e année.

Cours des Métiers. — Deux ou trois années d'études. S'adresse aux jeunes gens qui désirent se préparer à l'exercice d'un métier. Admission: Certificat de 6e année.

Cours d'apprentissage. — Trois années d'études pour les jeunes gens désirant se spécialiser en typographie. Admission: diplôme de 8e année.

Cours spéciaux. — Cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile. Cours théorique et pratique. Plus de 40 modèles différents de moteurs.

COURS DU SOIR

Réouverture le 1er octobre

Préparant aux carrières industrielles les plus diverses. Enseignement théorique et pratique. Laboratoire et ateliers. L'Ecole décerne des certificats d'aptitude professionnelle aux élèves qui suivent une série de cours se rapportant à leur spécialité.

Mathématiques appliquées.
Chimie industrielle.
Electricité théorique.
Electricité (ateliers).
Radio (théorie).
Radio (pratique).
Dessin industriel (tout genre).
Plomberie et chauffage (théorie).
Plomberie (ateliers).
Ferblanterie (ateliers).

Ferblanterie (théorie).
Ajustage (théorie et pratique).
Conversation française.
Forge (ateliers).
Fonderie (ateliers).
Ingénieur stationnaire.
Peinture d'enseignes.
Menuiserie (ateliers).
Charpente (ateliers).

Modèlerie (ateliers).
Construction et lecture des plans.
Estimation en construction.
Tracé en menuiserie et construction.
Soudure autogène.
Conversation anglaise.
Soudure électrique.

Automobile (mécanique et électricité).
Aéronautique.
Moteurs d'aviation.
Imprimerie (composition).
Imprimerie (presses).
Tracé du meuble.
Composition du meuble.
Ebénisterie pratique.

L'Ecole recevra les inscriptions le soir seulement à partir du 17 septembre, de 7 h. 30 à 9 h. p. m. (lundi et samedi exceptés). Pour tous renseignements, prospectus, etc., s'adresser au Secrétariat.

PROGRAMME DE LA FÊTE DU TRAVAIL

FÊTE RELIGIEUSE — DIMANCHE, le 1er septembre 1935.

Manifestation à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal.

- A 2 heures 15, rassemblement sur le premier degré en face de l'Oratoire St-Joseph.
- Sermon de M. l'abbé P. Caza, professeur de philosophie au Séminaire de Ste-Thérèse.
- Salut du Très-Saint-Sacrement en plein air; bénédiction des ouvriers par S. E. Mgr E. Deschamps.
- Cantiques et motets.
- O Canada!

FÊTE CIVIQUE, lundi le 2 septembre à l'ILESAINTE-HELENE, à 2 heures p.m.

- Course pour jeunes filles de moins de 7 ans 50 verges
- Course pour garçonnets de moins de 7 ans 50 verges
- Course pour fillettes de 7 à 10 ans 75 verges
- Course pour garçonnets de 7 à 10 ans 75 verges
- Course pour garçons de 10 à 14 ans 100 verges
- Course pour filles de 10 à 14 ans 100 verges
- Course pour garçons de 14 à 16 ans 125 verges
- Course pour dames et demoiselles 100 verges
- Course pour hommes, 17 ans et plus 150 verges
- Course aux souliers pour garçons de 15 ans et moins 75 verges
- Course de l'aveugle et du paralytique 50 verges
- Course aux patates avec cuillère, pour dames et demoiselles 50 verges
- Course en vélocipède (bicycle) pour hommes 5 milles
- Course à l'aiguille pour dames et demoiselles 50 verges
- Course pour Officiers des Syndicats 100 verges
- Course à trois jambes pour hommes 25 verges
- Jeu de hasard du Conseil central (lancement d'un sou).
- Course pour hommes gras, 200 livres et plus 75 verges
- Souque à la corde entre Syndicats
- Jeu de hasard pour les membres du Comité de la Fête du Travail.

DONATEURS DES PRIX

qui seront distribués à la Fête du Travail,
à l'île Ste-Hélène, lundi après-midi

Le journal LA PRESSE, Le journal LE CANADA, Le journal LA PATRIE.
L'Honorable Irénée VAUTRIN, ministre de la colonisation.
L.-O. GROTHE LIMITEE, 2000 St-Laurent, Tél. HARbour 7201.
Médéric DUFORT, président du comité de la Fête du Travail.
Edmond MICHAUD, marchand de chapeaux, 907 Bleury, Tél. LA. 3286.
Joseph SCHUBERT, échevin.
Omer DE SERRES, quincaillerie, 1406 St-Denis, Tél. LANcaster 0251.
Henry-L. AUGER, échevin.
L.-N. MESSIER, magasin de nouveautés, rue Mont-Royal est, angle Fabre.
E. BELANGER, échevin.
LA COMPAGNIE FRANCE-FILM, distributrice des grands films français.
Le journal "L'ILLUSTRATION".
J.-B. ARSENEAULT, manufacturier, 447 Ontario est, Tél. PLateau 1833.
DUCHESNEAU LIMITEE, maison de gros, 81 St-Paul est.
J.-M. GOULET, agent d'affaires des Syndicats des boulangers.
J.-G. VALIQUETTE, 915 Ste-Catherine est, Tél. HARbour 7261.
Le Grand Palais de l'Ameublement.
SYNDICAT CATHOLIQUE NATIONAL des fonctionnaires municipaux.
COUVRETTE & SAURIOL LTEE, épiciers en gros, 120 St-Paul est, HA. 8151.
ASSOCIATION du BIEN-ETRE de la JEUNESSE.
LES PRODUITS FAMILIEX, 570 St-Clément, Tél. CLairval 3000.
M. Roméo PARENT, B.Ph., propriétaire.
WORLD UDE GUM CO. LIMITED, 1910 St-Antoine, par M. M. Lemay.
D.-C. BROUSSEAU & CIE, épiciers en gros. I. Lefebvre, prés.
THE COCA COLA CO. LIMITED OF CANADA.
J.-A. SIMARD & CIE, 1-2-5-7 St-Paul est, Tél. LANcaster 1950-1330.
Importateurs de Thés-Cafés-Epices.
P.-A. SIGOUIN, assurance générale, 2140 de Lorimier, Tél. FR. 7201.
SALAISSON MAISONNEUVE LTEE, 1240 ave de LaSalle, Tél. CH. 9588.
The TUCKETT TOBACCO COMPANY LIMITED.
PHARMACIE LASALLE, 4229 Ste-Catherine est, Tél. CHerrier 9022.
J.-D. HEROUX, magasin de nouveautés, 349 Church, Verdun, YO. 0974.
E. CORBEIL, marchand de chaussures, 926 Ste-Catherine est, HA. 0339.
MAISON ARCHAMBAULT, mag. de musique, 500 Ste-Catherine est, Tél. MARquette 6201.
LA CORPORATION DES BISCUITS VIAU LIMITEE.
MORENCY & FRERES, encadreur, 458 Ste-Catherine est, Tél. HA. 6894.
JOS. DUGAL, cordonnier, 1274-1980 Mt-Royal est, Tél. CH. 1056, AM. 3835.
HENRI HENRI, chapelier, 289 Ste-Catherine est, Tél. LANcaster 0109.
RAVARY LTEE, ferronneries, 3767 Ste-Catherine est, Tél. FA. 1164-1165.
EUGENE BELANGER, quincaillerie, 4031 Ste-Catherine est, Tél. AM. 1129.
LAITERIE DES PRODUCTEURS INC., 3641 LaFontaine, Tél. FR. 3157.
I. THERIAULT ENRG., marchand de tabac et barbier, 1209 Ontario est.
SAVOY, merceries, 349 Ste-Catherine est.
PHARMACIE LACHANCE, 422 Ste-Catherine est, Tél. HARbour 3141.
J.-E. TURCOT, march. de musique, 566 Ste-Catherine est, LA. 2111.
A.-L. VANHOUTTE, importateur de cafés, 413 Ontario est, HA. 6370.
COOPERATIVE lait et crème de Montréal, 4101 Notre-Dame est, AM. 2171.
MAISON GRANGER & FRERES, 54 Notre-Dame ouest, Tél. LA. 2171.

PERFECTION DAIRY, 2565 Chambly, Tél. FR. 3186.
LA CIE PAULA LIMITEE, 279 Ste-Catherine, Tél. HARbour 7562.
A. PAQUETTE LIMITEE, merceries, 403 Ste-Catherine est, HA. 6557.
BONIN & FRERES LIMITEE, merceries, 901 Ste-Catherine est.
LAITERIE POUPART & CIE L'EE, 1715 Wolfe, Tél. FR. 2195.
J.-O. TAILLEFER, marchand de bois et de charbon, 696 St-Alfred, CA. 1304.
G. LANGLOIS, merceries, 7566 St-Hubert.
A. CHEVALIER, 7521 St-Hubert, Tél. CA. 2751.
FINET & JARRY, quincaillerie, 7413 St-Hubert, Tél. DO. 1197.
HAYDEN'S LUNCH, 5767 St-Denis, Tél. DO. 0066.
T. DION, barbier et restaurant, 4337 Garnier.
QUINCAILLERIE LaSALLE, 4265 Ste-Catherine est, Tél. AMherst 1290.
LEGER ST-JEAN, bijoutier, 6529 St-Hubert, Tél. CRescent 4740.
A. BONIN, merceries et chapeaux, 6557 St-Hubert, Tél. CALumet 8922.
D. SAUVE, merceries, 6554 St-Hubert.
Mlle E. LAPOINTE, spécialistes pour enfants, 6568 St-Hubert.
Z.-E. LAVIGUEUR, bijoutier, 6570 St-Hubert, Tél. CRescent 0770.
PHARMACIE PLAZA, 6596 St-Hubert, Tél. CALumet 9955.
A. MONGEAU ENRG, merceries et chapeaux, 6602a St-Hubert.
CHARBONNEAU LINGERIE SHOPS, 6641 St-Hubert, Tél. CRescent 3101.
C. CINQ-MARS, marchand de chaussures, (bur. chef) 6914 St-Hubert, Tél. DOLLard 8210.
Z. GEROME, manufacturier en cuir, 6846 St-Hubert, Tél. DO. 5297.
LIBRAIRIE ST-LOUIS, 6584 St-Hubert, Tél. CRescent 7540.
JOSEPH CORBEIL, Magasin à rayons, coin St-Hubert et Beaubien, Tél. CRescent 4137.
PRODUITS CLAUDE, 735 Mistral, Tél. CALumet 0656.
J.-E. FORTE, assurances générales, 509 William-David, Tél. CL. 5148.
HIGHWAY GARAGE LIMITED, 54 Notre-Dame est, Tél. CLairval 2640.
J.-M. RAVARY INC., quincaillerie, 4041 Ste-Catherine est, AM. 2109.
PAUL'S MEN'S WEAR, spécialités, merceries pour hommes, 4913 Notre-Dame est, Tél. CLairval 8162.
ARISTOCRAT MEN'S WEAR, merceries, habits, souliers, 4821 Ste-Catherine est, tél. CLairval 5150.
GARAGE FORTIER LIMITEE, 5021-5049 Notre-Dame est, Tél. CL. 0706-0707-5228.
HOULE & BLEAU, chaussures de haute qualité, 4561 Ste-Catherine est, Tél. CLairval 7987.
V. COLLERETTE DAVID, merceries et chapeaux, 4575 Ste-Catherine est, Tél. CLairval 7567.
PHARMACIE MONTREAL, la pharmacie qui ne ferme jamais, 1014 Ste-Catherine est, Tél. HARbour 7254.
AUGUSTE PIGEON, épicerie de choix, 4721 Ste-Catherine est, CL. 7550.
WILSON & FRERES, marchands de bois et charbon, J. Charlebois, prop., 2537 Notre-Dame est, Tél. CHerrier 4421.
DOMINION OILCLOTH & LINOLEUM CO. LTD OF CANADA.
J. J. JOUBERT LIMITEE, 4141 St-André, Tél. FRontenac 3121.
MAISON DES PRODUITS RENA, J.-A. Renaud, prop., 752 Rachel est, Tél. CHerrier 2850, FALKirk 1125.
LA QUINCAILLERIE DELORIMIER INC., 2129 Mont-Royal est, AM. 6741.
ROGER DAME, mercerie, 2037 Mont-Royal est, Tél. CHerrier 8967.
PHARMACIE ALFRED, F. Larose, 2024 Mont-Royal est, FR. 2144.
LUCIEN DAME, bijoutier, 2011 Mont-Royal est, Tél. CHerrier 3337.
H. BERNARD, marchand de chaussures, 1963 Mont-Royal est.
J.-A. LACASSE, quincaillerie, 1337 Mont-Royal est, Tél. FA. 1137-1186.
W. A. GERVAIS, bijoutier, 1313 Mont-Royal est, Tél. AMherst 2413.
ALLARD & KINGSLEY, quincaillerie, 1312 Mt-Royal est, AM. 2126-2127.

Ouvriers Boulangers

Cette Fête du Travail est un jour mémorable pour nous. C'est au cours de l'année, que nous avons réussi à faire disparaître les conditions déplorable qui existaient dans notre industrie!

Unissons-nous à tous les ouvriers syndiqués pour célébrer la grande Fête des Travailleurs.

J.-M. GOULET,
agent d'affaires.

SOUHAITS
AUX CORDONNIERS

A l'occasion de la Fête du Travail, je suis heureux d'offrir mes meilleurs vœux aux cordonniers syndiqués de la Province de Québec, et de remercier tous ceux qui, au cours de l'année, nous ont donné leur appui dans le travail que nous poursuivons.

LS LAROCHE,
Président de la Fédération.



Ecoutez l'Emission
Sweet Caporal. Tous
les mercredis soirs,
à 8 heures.

CKAC Montréal
CHRC Québec
CHLP Montréal
CKCH Hull
CRCS Chicoutimi



"La forme
plus pure son
laquelle le tabac peut
être fumé."
Lance

CIGARETTES
**SWEET
CAPORAL**

Nous acceptons maintenant, comme série complète, 52 "Mains de Poker" de numéros assortis.

Achetez du manufacturier

Spécial:

BATTERIES pour AUTO
à partir de **\$3.90**

GARANTIES POUR UN AN
Nu-Way Auto Battery

Electric Service

1200 rue DeMONTIGNY
AMherst 7200.

Commandes par la poste remplies
avec soin.

**VOUS NE
MANQUEREZ
JAMAIS**

de trouver tout ce qu'il
vous faut
en

QUINCAILLERIE

PLOMBERIE

CHAUFFAGE

PEINTURE, VERNIS,

VITRES

PAPIER-TENTURE

ARTICLES SPORTIFS

ACCESSOIRES

d'AUTOS

OUTILLAGE

etc.

Omer De Serres
LIMITEE MONTREAL

1406 ST-DENIS

Angle Ste-Catherine Est

Etablie dans le Québec depuis 1867

BISCUITS — BONBONS

La Corporation des Biscuits Viau
Limitée — Montréal

Avec les compliments
de

Boulangerie Méd. Paquette Ltée
et
Boul'rie Martin & Paquette Ltée
BElair 3414 — WIlbank 7136